

Les ateliers de pratiques artistiques d'Athénor

- Dossier d'inscription -

Saison 2017/2018

(à nous retourner complet avant le 7 juillet 2017)

Les enfants, jeunes, adolescents et adultes, avec lesquels nous travaillons dans les ateliers sont spectateurs, lecteurs et expérimentateurs d'un théâtre à la croisée des arts. Nous proposons à travers ces ateliers des esquisses d'histoires, des formes innovantes en prise avec la création d'aujourd'hui.

Nouvelle inscription

Renouvellement d'inscription

Nom : _____

Prénom : _____

Un atelier de pratique artistique c'est :

- environ **27 séances d'atelier** animées par un comédien professionnel
- **trois spectacles** à voir, à découvrir dans le cadre de notre programmation
- des rencontres avec des artistes invités pendant la saison
- la présentation de travaux d'atelier lors des « chantiers publics » durant la 1^{er} quinzaine du mois de juin 2018

N° d'atelier (âges)	Jour et heure	Année de naissance
<input type="checkbox"/> Atelier n°1 (3 à 4 ans)	Mercredi 16h45 à 17h30	(2014 / fin 2013)
<input type="checkbox"/> Atelier n°2 (4 à 5 ans)	Mercredi 15h30 à 16h15	(début 2013 / 2012)
<input type="checkbox"/> Atelier n°3 (6 à 7 ans)	Mercredi 15h30 à 16h30	(2011 / 2010)
<input type="checkbox"/> Atelier n°4 (7 à 9 ans)	Jeudi 17h15 à 18h45	(2010/2009/2008)
<input type="checkbox"/> Atelier n°5 (8 à 10 ans)	Mardi 17h30 à 19h00	(2009/2008/2007)
<input type="checkbox"/> Atelier n°6 (9 à 11 ans)	Vendredi 17h00 à 18h30	(2008/2007/2006)
<input type="checkbox"/> Atelier n°7 (10 à 12 ans)	Mercredi 17h00 à 18h30	(2007/2006/2005)
<input type="checkbox"/> Atelier n°8 (11 à 13 ans)	Mardi 17h30 à 19h00	(2006/2005/2004)
<input type="checkbox"/> Atelier n°9 (13 à 15 ans)	Vendredi 18h30 à 20h30	(2004/2003/2002)
<input type="checkbox"/> Atelier n°10 (14 à 16 ans)	Vendredi 18h30 à 20h30	(2003/2002/2001)
<input type="checkbox"/> Atelier n°11 (15 à 18 ans)	Lundi 18h15 à 20h15	(2002/2001/2000)
<input type="checkbox"/> Atelier n°12 (adultes débutant)	Lundi 20h30 à 23h00	(1999 et antérieure)
<input type="checkbox"/> Atelier n°12 (adultes confirmé)	Lundi 20h30 à 23h00	(1999 et antérieure)

**L'inscription à nos ateliers se fait dans l'ordre chronologique d'arrivée des dossiers complets.
Aucune place n'est réservée d'une année sur l'autre.**

Fiche de renseignement

ADHERENT

NOM : _____ PRENOM : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. domicile : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél. portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél. professionnel : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse-mail : _____ @ _____¹

Avez-vous déjà eu une pratique théâtrale ? Oui Non Si oui, dans quel cadre : _____

Avez-vous une autre pratique artistique ? Arts-Plastique Danse Musique Autre(s) : _____

Etablissement scolaire fréquenté : _____ Classe (à la rentrée 2017) : _____

RESPONSABLES LEGAUX

NOM 1 : _____ PRENOM : _____

tél. professionnel : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél. portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse-mail : _____ @ _____

NOM 2 : _____ PRENOM : _____

Contact 2: tél. professionnel : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél. portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Adresse-mail : _____ @ _____

DESIGNATION de la personne chargée de chercher l'enfant à l'issue des ateliers

L'adhérent (mineur) rentre seul à son domicile à l'issue de l'atelier

ou

La personne désignée ci-dessous viendra chercher l'adhérent à l'issue de l'atelier

NOM : _____ PRENOM : _____ Lien de parenté : _____

Tél. professionnel : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ Tél. portable : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

AUTRES MEMBRES DE LA FAMILLE INSCRITS :

Nom : _____ Prénom : _____ Atelier n° _____

Nom : _____ Prénom : _____ Atelier n° _____

DEMANDES DIVERSES

Fait à _____
Signature(s) du représentant(s) légal(aux)

Le ____ / ____ / 2017
Signature de l'adhérent

¹ NB : votre adresse mail peut être utilisée pour vous communiquer des informations sur la vie de l'atelier : changement d'horaire, changement de lieu...

Déroulement des ateliers : informations pratiques

- Les ateliers sont hebdomadaires et se déroulent de mi-septembre à mi juin sauf pendant les **vacances scolaires**, jours fériés et mercredis travaillés.
- Ils sont animés par des comédiens professionnels et par des artistes invités par Athénor dans le cadre de résidence ou de diffusion de leurs spectacles.
- Les ateliers ont lieu à Athénor, entrée : 82 rue du Bois Savary. Il arrive qu'ils se déroulent dans les locaux de l'école Jean Jaurès ou au Théâtre Icare, lorsque nous recevons des spectacles ou des artistes en création. L'accueil des groupes est maintenu à Athénor.
- **Une paire de chaussures rythmiques ou de tennis légères est obligatoire** et une tenue souple est conseillée.
- Le projet de certains ateliers peut nécessiter, en plus de la cotisation, l'achat d'un texte de théâtre.
- Pour le respect du travail du comédien, des autres membres de l'atelier et pour des raisons de sécurité, nous demandons à être prévenus des absences, n'hésitez pas à laisser un message.
- Nous demandons aux personnes qui viennent rechercher les enfants, d'être présentes à la fin de l'atelier. Le Théâtre Athénor ne saurait être responsable en cas de problème.
- Le Théâtre Athénor ne saurait être rendu responsable en cas de perte ou de vol d'effets personnels, le vestiaire n'étant pas surveillé, veillez à n'y laisser aucun objet de valeur.

Les formalités administratives

L'inscription à un atelier c'est : une adhésion à l'association, une participation annuelle aux frais comprenant les ateliers et l'accès à 3 spectacles qui croiseront le projet de l'atelier.

- Il vous sera demandé de régler une somme à l'inscription, qui varie en fonction de l'atelier (cf page suivante). Le reste de la participation aux frais des ateliers sera à régler en septembre et se calcule en fonction des revenus de la famille.
- Un tarif préférentiel est appliqué pour les familles ayant plusieurs inscrits.
- Vous avez la possibilité de régler en plusieurs fois à condition :
 - D'effectuer ces règlements par chèques
 - de remettre l'ensemble des chèques correspondant au montant total de la cotisation lors du premier règlement.
- Les paiements doivent être déposés à l'accueil du théâtre ou envoyés par courrier. Ils ne devront en aucun cas être remis aux intervenants ou aux enfants, ceci pour éviter tout litige ou perte.
- Une demande d'autorisation de photographie est à remplir et à nous retourner.
- **Au moment de l'inscription, une place dans nos ateliers vous est d'ores et déjà réservée sur toute la saison. Pour cette raison : en cas de désistement vous devez nous prévenir par courrier ou par mail à theatre@athenor.com avant le 8 septembre 2017. Le montant des frais payés à l'inscription pourra vous être remboursé. Au delà de cette date la somme restera acquise à Athénor.**
A partir du démarrage de la saison, la totalité de la participation annuelle aux frais des ateliers est due.
- **Les démissions devront impérativement être signalées par courrier au secrétariat**

A Compléter et à signer par le responsable légal :

Nom : _____ Prénom : _____

Nom Prénom de l'adhérent : _____ Atelier : _____

A pris connaissance du règlement intérieur, le ____/____/2017

Signature du représentant légal :

Ateliers Théâtre

TARIF ANNUEL
Saison 2017/2018

Votre inscription, ou celle de votre enfant à un atelier théâtre se décompose comme suit :

- une adhésion annuelle à l'association de 30 €
- une participation annuelle aux frais des ateliers comprenant l'accès aux spectacles à voir par les participants aux ateliers.

Le montant de l'inscription est variable en fonction des revenus du foyer fiscal. Ce montant dépend d'un indice se calculant comme suit :

Indice de revenu mensuel	=	Revenu imposable / 12	Figurant sur votre avis de situation déclarative à l'impôt 2017 sur les revenus 2016 (des deux parents ou du foyer fiscal)
	+	Montant Allocations familiales	Figurant sur votre l'attestation mensuelle de paiement des Allocations familiales (téléchargeable sur le site de la CAF)
	-	150 € x nombre de parts	Le nombre de parts cumulé figurant sur votre avis de situation déclarative à l'impôt 2017 sur les revenus 2016 (des deux parents ou du foyer fiscal)

Montant total de l'inscription en fonction de l'indice de revenu mensuel :

Indice de revenu mensuel * → Atelier ↓	≤ 900	901 / 1 700	1701 / 2100	2101 / 2500	2501 / 3000	> 3000
Atelier n° 1 à 3	156 €	186 €	202 €	227 €	254 €	274 €
Tarif réduit deux inscrits	146 €	171 €	186 €	202 €	222 €	252 €
Tarif réduit trois inscrits	131 €	126 €	146 €	166 €	176 €	212 €
Atelier n° 4 à 8	176 €	212 €	232 €	257 €	290 €	315 €
Tarif réduit deux inscrits	166 €	196 €	212 €	232 €	257 €	287 €
Tarif réduit trois inscrits	146 €	171 €	191 €	207 €	222 €	267 €
Atelier n° 9 à 11	191 €	222 €	252 €	262 €	300 €	330 €
Tarif réduit deux inscrits	181 €	207 €	237 €	247 €	272 €	308 €
Tarif réduit trois inscrits	166 €	181 €	196 €	212 €	227 €	272 €
Atelier n° 12	252 €	302 €	353 €	363 €	397 €	417 €
Tarif réduit deux inscrits	242 €	282 €	313 €	343 €	353 €	383 €
Tarif réduit trois inscrits	222 €	252 €	272 €	292 €	313 €	343 €

Pièces à fournir

Pour ce calcul, nous avons besoin des pièces justificatives suivantes (photocopies ou originales) :

- l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu 2017 des deux parents ou du foyer fiscal (fourni par les impôts au moment de la déclaration)
- l'attestation mensuelle de paiement des Allocations familiales (téléchargeable sur le site de la CAF).

Le tarif réduit s'applique lorsque plusieurs membres de la même famille sont inscrits aux ateliers ou lorsque la même personne est inscrite à plusieurs ateliers

Quand payer

A l'inscription, il vous sera demandé de régler à l'ordre d'Athénor :

- 18 € par inscription pour les participants aux ateliers n°1 à 3
- 24 € par inscription pour les participants des ateliers n°4 à 12

Le **solde** participation annuelle aux frais des ateliers est à régler au **30 septembre 2017**. Vous avez la possibilité de régler en plusieurs fois à condition :

- d'effectuer ces règlements par chèques
- de remettre l'ensemble des chèques correspondant au montant total de la cotisation lors du premier règlement.

Si vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par un comité d'entreprise ou le CCAS

Merci de le signaler au moment de l'inscription

Autorisation de photographie

(pour les adhérents mineurs)

Nous, soussignés
(responsables légaux)

Et

Adresse

CP..... Ville

Autorisons à photographier, lors de certaines séances d'atelier et d'évènements (spectacles, family day ...)

notre enfant mineur :

Nom Prénom

né (e) le à

Adresse

CP..... Ville

et à utiliser son image.

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, nous autorisons à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente.

Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement ou être cédées à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, pour une durée 5 ans.

Intégralement ou par extraits, et notamment (cochez les usages que vous autorisez) :

- Presse
- Web
- Exposition
- Communication
- Projection publique

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies, objets de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Nous vous confirmons que l'utilisation de ces images seront à destination exclusivement du projet d'Athénor.

En conséquence de quoi, nous nous reconnaissons être entièrement remplis de nos droits et nous ne pourrions prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Nous garantissons que nous ne sommes pas liés par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de l'image ou du nom de notre enfant.

Élection de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents statuant en droit français.

Fait à _____ le _____ en deux exemplaires et de bonne foi.

Signature des représentants légaux de l'enfant

Autorisation de photographie

(pour les adhérents majeurs)

Je, soussigné

Adresse

CP Ville

Autorise à me photographier, lors de certaine séance d'atelier et d'évènement (spectacles, family day, restitutions publics, chantiers publics...)

En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom, j'autorise à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies prises dans le cadre de la présente. Les photographies pourront être exploitées et utilisées directement ou être cédées à des tiers, sous toute forme et tous supports connus et inconnus à ce jour, dans le monde entier, sans aucune limitation, pour une durée 5 ans.

Intégralement ou par extraits, et notamment (cochez les usages que vous autorisez) :

- Presse
- Web
- Exposition
- Communication
- Projection publique

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, ni d'utiliser les photographies, objets de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Nous vous confirmons que l'utilisation de ces images seront à destinations exclusivement du projet d'Athénor.

En conséquence de quoi, je reconnais être entièrement rempli de mes droits et nous ne pourrais prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que je ne suis pas liés par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de l'image ou de mon nom.

Élection de domicile est faite par chacune des parties à l'adresse précisée aux présentes.
Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux compétents de statuant en droit français.

Fait à le en deux exemplaires et de bonne foi.

Signature